

# PROCÈS-VERBAL de la SÉANCE du 11 février 2021

## CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2021

Le onze février deux mille vingt et un, les membres du conseil municipal de la commune de MONTGIBAUD se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain MARSAT, Maire,

Date de convocation : 07/02/2021

**Présents** : Mrs. MARSAT, CHASSAING, MAZE, LESPINAS, DORNIER, PAROT, GRENIER et Mmes DUGAST, CHANTECLAIRE

**Absents ayant donné pouvoir** : Mme MACHADO à Mr MAZE Alain et Mr CHASSAIN à Mr MARSAT

**Secrétaire de séance** : Mireille DUGAST

- **Organisation des temps scolaires à la rentrée 2021**

Monsieur le Maire rappelle qu'à la rentrée 2013, la commune de Montgibaud ainsi que le RPI Benayes-Meuzac-Montgibaud a mis en place la réforme des rythmes scolaires (conformément au décret Peillon) : 24 heures d'enseignements étalées sur une semaine de 4,5 jours avec 3 heures par semaine d'activités préscolaires organisées par la commune.

De nouvelles modalités d'organisation des temps scolaires peuvent être mises en place pour la rentrée de septembre 2021. Monsieur le Maire précise que le principe est que le temps de classe soit réparti sur 9 demi-journées, n'excédant pas 3h30 chacune, avec une pause méridienne incompressible de 1h30 et une durée maximale de la journée de 5h30.

Néanmoins, des dérogations peuvent être demandées, conjointement par le conseil d'école et la Commune.

Le conseil d'école du RPI Benayes-Meuzac-Montgibaud dans sa séance du 2 février 2021 s'est prononcé favorablement pour un retour à la semaine de 4 jours avec la proposition suivante pour les horaires :

**MONTGIBAUD :**

Horaire d'accueil : 8h35-> 8h45

Cours : 8h45 -> 12h15

Horaire d'accueil : 13h35 -> 13h45

Cours : 13h45 -> 16h15

APC -> Mardi et vendredi -> 16h15->16h45

**BENAYES :**

Horaire d'accueil : 8h35-> 8h45

Cours : 8h45 -> 12h15

Horaire d'accueil : 13h35 -> 13h45

Cours : 13h45 -> 16h15

APC -> Mardi et jeudi -> 16h15->16h45

**Meuzac :**

Horaire d'accueil : 8h30-> 8h40

Cours : 8h40 -> 12h10

Horaire d'accueil : 13h30 -> 13h40

Cours : 13h40 -> 16h10

APC -> Mardi et jeudi -> 16h15->16h45

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable au retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée de septembre 2021 et soutient ainsi, l'avis du conseil d'école.

- **Demande aide au Conseil départemental : Diagnostic Energétique Ecole**

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a décidé de rénover le bâtiment Ecole/Cantine avec amélioration de la performance énergétique. Il rappelle qu'il faut en premier lieu faire établir un Diagnostic Energétique. Le cabinet A2L présente un devis de 660.00 € HT soit 792.00 € TTC.

Le plan de financement suivant est proposé :

DEPENSES		RECETTES	
Diagnostic énergétique	660 €	AIDE Conseil Départemental de la Corrèze	528.00 €
		Fonds libres de la commune	132 €
TOTAL	660 € HT	TOTAL	660 € HT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve la réalisation de l'opération décrite ci-dessus, valide son plan de financement et autorise Monsieur le Maire à solliciter **l'aide du Conseil Départemental de la Corrèze** et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet. Il est précisé que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2021.

- **Rénovation Ecole/Cantine avec amélioration de la performance énergétique**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que, dans le cadre de son plan de relance, l'Etat soutient la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a décidé de rénover le bâtiment Ecole/Cantine avec amélioration de la performance énergétique.

Cette enveloppe concerne des travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics visant à diminuer leur consommation énergétique.

Le maire rappelle que la collectivité a sollicité l'assistance technique de Corrèze Ingénierie pour la réalisation de l'étude de faisabilité. Ces derniers nous ont présenté une étude d'un montant 140 000 € HT soit 168 000 € TTC.

DEPENSES		RECETTES	
Rénovation du bâtiment école/cantine avec amélioration de la performance énergétique	140 000 € HT	Etat DETR OU plan de relance DSIL 30 %	42 000 €
		Conseil départemental 19	42 000 €
		Fonds propres et/ou emprunt	56 000 €
TOTAL	140 000 €HT	TOTAL	140 000 €HT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le conseil municipal approuve la réalisation de l'opération décrite ci-dessus, valide son plan de financement et autorise Monsieur le Maire à solliciter **les aides de l'Etat (DETR ou plan de relance DSIL) et du Conseil Départemental de la Corrèze** et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet. Il est précisé que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2021.

• **Demande DETR 2021 et Aide Conseil départemental 19 : main courante au stade**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que suite à la réunion sur site avec le district de football de la Corrèze afin de savoir ce que la collectivité à besoin d'effectuer comme travaux pour satisfaire aux règlements de la FFF. La pose d'une main courante autour du stade pour pouvoir évoluer jusqu'au niveau 2<sup>ème</sup> division de district serait envisagé.

La configuration du stade démontre que le stade n'a besoin que d'une main courante sur 3 côtés (plan joint) soit une longueur de 275 à 285 ml, celle-ci doit être située à 2.50 ml de la ligne de touche et à 2.50 ml de la ligne de but. Ce stade pouvant accueillir des rencontres à 8 sur une moitié de terrain et les buts étant fixés sur des fourreaux, la main courante doit rester à 2.50 ml sinon en cas de buts rabattables celle-ci aurait dû être à 2.65 ml.

Des devis pour la fourniture et la pose de la main courante ont été demandés.

Après examen du compte rendu et des devis, le montant total des travaux serait de 9 020 € HT soit 10 824 € TTC.

Monsieur le Maire propose de solliciter les aides de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) au titre de l'année 2021, du Conseil Départemental de la Corrèze et de la Fédération Française de Football.

Le plan de financement suivant est proposé :

DEPENSES		RECETTES	
Main courante au stade	9 020 € HT	ETAT (DETR 2021) 30%	2 706.00 €
		AIDE CD19 30%	2 706.00 €
		Fédération Française de Football	2000.00 €
		Fonds libres et/ou emprunt de la commune	1 608.00 €
TOTAL	9 020 € HT	TOTAL	9 020 € HT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le conseil municipal approuve la réalisation de l'opération décrite ci-dessus, valide son plan de financement et autorise Monsieur le Maire à solliciter les aides de l'Etat (DETR), du Conseil Départemental de la Corrèze et de la Fédération Française de Football et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet. Il est précisé que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2021.

- **Demande DETR 2021 : Ecoles numériques**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du programme Ecole Numériques 2021.

Il présente des devis de remplacement du matériel actuel à l'école, dont le montant total est de 2500 € HT soit 3000 € TTC.

Monsieur le Maire propose de solliciter une aide de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) au titre de l'année 2021.

Le plan de financement suivant est proposé :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Ecole numérique	2500 €	ETAT (DETR 2021) 50 % COMMUNE (Emprunt ou fondslibres)	1 250 €  1250 €
TOTAL HT	2500 €	TOTAL HT	2500 €

Après délibération, le Conseil Municipal décide la réalisation de ces travaux et approuve le plan de financement. La dépense correspondante sera prévue au BP 2021, , section d'investissement.

Pour le financement de ces travaux le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une aide de l'état dans le cadre de l'appel à projets DETR au titre de l'année 2021.

- **Travaux voirie 2021**

Le Maire propose de faire faire un devis à l'entreprise LASCAUX pour :

- Bordures ciment : route du Cimetière
- Fossés : La Faurie

- **Questions diverses**

- Visite de Mme La Députée reporté au 22/02/2021 à 14 h,
- Les nouveaux lampadaires et éclairage sont en cours d'installation. Il y aura une baisse de l'intensité de 23 h à 6h.
- Les élections cantonales auront lieu les 13 et 20 juin 2021.

- Le tour du Limousin aura lieu le 19/08/2021 et traversera notre commune.
- Le Défibrillateur extérieur a été raccordé à l'électricité pour pouvoir le maintenir à une bonne température,
- Le tilleul sur la place ne sera pas taillé on le laisse pour l'instant
- Le maire donne une explication sur son message : « coup de gueule du Maire » concernant la Covid 19 et le bon comportement de chacun.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H00.**

**Le secrétaire de séance,**

**Le Maire,**

